

LA BONTÉ ENVERS LES PARENTS (PARTIE 1 DE 3) : DEVOIR ET DÉVOUEMENT

Évaluation: 5.0

Description: Injonctions coraniques sur la façon de traiter avec ses parents.

Catégorie: [Articles](#) [L'adoration et la pratique religieuse](#) [Morale et pratiques islamiques](#)

par: Aisha Stacey (© 2008 IslamReligion.com)

Publié le: 02 Mar 2009

Dernière mise à jour le: 09 Aug 2021

Si vous tapez les mots « bonté envers parents », sur Google, sur les douze premières pages de résultats, vous trouverez presque uniquement des liens islamiques qui insistent sur l'importance d'être dévoué et bon envers ses parents.

Pourquoi? Parce que l'islam est une religion qui met l'accent sur la miséricorde, la tolérance et le respect. Dieu nous a ordonné de bien traiter nos parents et nous a mis en garde contre tout

manque de respect envers eux. Plusieurs versets du Coran allient la bonté envers les parents au plus important aspect de l'islam : l'adoration exclusive de Dieu. Cela indique à quel point se montrer bon envers ses parents, les honorer et les respecter est important en islam.



« Et votre Seigneur a décrété de n'adorer que Lui et d'être bon envers ses parents. Si l'un d'eux ou tous les deux atteignent la vieillesse auprès de toi, garde-toi de leur dire ne serait-ce que « fi! » ou de leur manquer de respect. Adresse-leur toujours des paroles respectueuses. » (Coran 17:23)

Aucune parole d'irrespect ne doit jamais être prononcée envers ses parents, pas même un regard de ressentiment, et encore moins de mépris. Honorer ses parents est considéré comme un acte d'adoration dans la mesure où cela est fait avec l'intention de plaire à Dieu en respectant Ses commandements.

Dieu poursuit ce verset en nous rappelant que nos parents méritent que nous soyons bons à leur égard, car ils nous ont élevés en faisant de multiples sacrifices pour assurer notre bien-être. L'utilisation du mot « aile » évoque l'image de la maman oiseau protégeant tendrement ses petits et rappelle la douceur qu'ont la plupart des parents envers leurs enfants.

« Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, témoigne-leur ta tendresse et dis : « Ô mon Seigneur! Sois miséricordieux envers eux, car ils m'ont élevé

lorsque j'étais petit. » (Coran 17:24)

L'amour et la miséricorde qui émanent du Tout Miséricordieux se manifestent aussi dans la bonté qui existe entre les parents et leurs enfants. Dieu nous interdit formellement de nous montrer rude envers nos parents et dans un autre verset, Il nous enjoint de nous montrer reconnaissants envers Lui, notre Créateur, de même qu'envers nos parents. Encore une fois, Dieu allie dans un même verset Ses propres droits et ceux des parents.

« Et Nous avons enjoint à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère. Sa mère l'a porté, [subissant pour lui] peine sur peine, et son sevrage a lieu au bout de deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents. Vers Moi est la destination (finale). » (Coran 31:14)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a lui aussi mis l'accent sur l'obligation de bien traiter ses parents. Un de ses compagnons lui demanda, un jour, quels étaient les bonnes actions les plus aimées de Dieu. Il répondit : « Accomplir ses prières à l'heure. » Le compagnon demanda alors : « Et ensuite? » Le Prophète répondit : « Être bon et dévoué envers ses parents... ». L'obligation de se montrer bon et dévoué envers ses parents vient tout de suite après la première obligation de l'islam, i.e. la prière.

Plus que de la bonté

Le terme arabe utilisé dans le Coran et dans les narrations du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) pour nommer cette bonté envers les parents est *bir*. La plupart du temps, il est traduit par « bonté », mais comme c'est souvent le cas avec les mots arabes, cette traduction ne rend pas justice au sens réel de *bir*, qui est beaucoup plus profond. Ce terme ne signifie pas seulement « bonté »; il comporte tout un éventail de qualités dont la bonté, la compassion, le respect et même la patience. L'islam, en tant que mode de vie, englobe toutes ces qualités et les musulmans doivent s'efforcer de les appliquer dans tous leurs rapports avec les autres et plus particulièrement dans leurs relations avec leurs parents.

Les parents élèvent leurs enfants et s'occupent d'eux durant une bonne partie de leur vie, mais vient un moment où les rôles s'inversent; les parents vieillissent, s'affaiblissent, et ont à leur tour besoin que l'on s'occupe d'eux. Les enfants sont dans l'obligation de s'occuper de leurs parents en déployant toutes les qualités du *bir* et en sachant qu'ils trouveront leur rétribution auprès de Dieu. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : « Si une personne possède ces trois caractéristiques, Dieu lui accordera une mort facile et le fera entrer au Paradis : la douceur envers les faibles, l'affection envers ses parents et la gentillesse envers les esclaves. »^[1]

Le dévouement d'un homme

Abou Hourayrah était un proche compagnon du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) qui a mémorisé et transmis de nombreuses narrations du Prophète. La vie d'Abou Hourayrah a été ponctuée de maintes démonstrations d'amour et de dévouement envers sa mère. Lorsqu'il se convertit à l'islam, au début, rien ne put convaincre sa mère de l'imiter. Un jour, pleurant et craignant pour le sort de sa mère, il vint voir le Prophète et l'implora de demander à Dieu de guider sa mère. Le prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) fit ce qu'il lui demandait et peu de temps après, la mère d'Abou Hourayrah prononça la shahadah (attestation de foi : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah et Mohammed est Son messenger »), devenant ainsi musulmane.

Toute sa vie durant, Abou Hourayrah demeura courtois et dévoué envers sa mère. Chaque fois qu'il quittait son domicile (qu'il partageait avec elle), il allait à la porte de sa chambre et lui disait : « Paix sur toi, ô mère, de même que la miséricorde et les bénédictions de Dieu ». Il lui disait aussi : « Que Dieu soit miséricordieux envers toi, car tu as pris soin de moi lorsque j'étais petit », ce à quoi elle répondait : « Que Dieu te fasse miséricorde, car tu m'a sauvée de la voie de l'erreur en mon vieil âge. »

Abou Hourayrah encourageait toujours les gens à se montrer bons envers leurs parents. Un jour, il vit deux hommes qui marchaient ensemble et demanda au plus jeune : « Qui est cet homme par rapport à toi? », ce à quoi le jeune homme répondit : « Mon père ». Abou Hourayrah lui dit : « Ne l'appelle pas par son prénom, ne marche pas devant lui et ne t'assois pas avant qu'il ne l'ait fait lui-même. »

Cette bonté et cette affection entre Abou Hourayrah et sa mère nous enseigne que l'amour et le respect mutuels sont un devoir. Les musulmans sont dans l'obligation de traiter leurs parents avec respect, même si ces derniers ne sont pas musulmans; et le plus grand acte d'amour envers eux est de prier Dieu pour qu'Il les guide vers l'islam. À l'époque du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), plusieurs de ceux qui se convertirent à l'islam eurent à composer avec leurs parents non-musulmans, dont les croyances et les exigences allaient à l'encontre de l'islam. Mais le Prophète leur rappela d'être bons envers eux et de leur obéir, sauf si leurs parents leur demandaient de désobéir à Dieu :

« Mais si tes parents te contraignent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis point. [Cependant], tiens-leur compagnie, en ce monde, tout en demeurant aimable envers eux. Et suis le sentier de celui qui revient repentant vers Moi. C'est vers Moi que vous reviendrez et alors, Je vous informerai de ce que vous faisiez. » (Coran 31:15)

Être dévoué envers ses parents, leur obéir et les traiter avec bonté fait partie intégrante des enseignements de l'islam. Cependant, l'obéissance envers Dieu demeure toujours le premier et plus important devoir pour le musulman.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/1624/la-bonte-envers-les-parents-partie-1-de-3>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.